

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE**

**PIECE JOINTE N°3
Justification de la maîtrise foncière**

**Projet d'extension d'un bâtiment de stockage de peinture
sur le site SCSO UNIKALO
Commune de Cestas (33)**

1) Pièces à joindre pour tous les dossiers :

P.J. n°3. - Un justificatif de la maîtrise foncière du terrain [3° de l'article R. 181-13 du code de l'environnement]





Maître Grégory DANDIEU
Notaire associé

A. DUTOUR
C. DE RUL
C. LACOSTE
S. PAGÈS
A. PELLET-LAVÈVE
G. DANDIEU
M. RÉMIA
D. HUREL
Notaires Associés
20, rue Ferrère
33000 BORDEAUX
Standard : 05 56 00 65 40
gregory.dandieu@notaires.fr
 [office_20_ferrere](https://www.instagram.com/office_20_ferrere)
www.office20f.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Grégory DANDIEU Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Adrien DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGÈS, Audrey PELLET-LAVÈVE, Grégory DANDIEU, Mélodie RÉMIA et Delphine HUREL, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, le 16 décembre 2021 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation à distance, en son office notarial, de Maître Alexandre MOREAU-LESPINARD, notaire à ARCACHON, assistant le VENDEUR.

Par :

La Société dénommée B.B FABRICATIONS, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000,00 €, dont le siège est à LAGORD (17140), avenue du Fief Rose, identifiée au SIREN sous le numéro 394144893 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE CEDEX 1.

Au profit de :

La Société dénommée TORO, Société civile immobilière au capital de 100,00 €, dont le siège est à MERIGNAC (33700), 18 rue du Meilleur Ouvrier de France, Zone Industrielle de l'Hippodrome, identifiée au SIREN sous le numéro 907843692 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Quotités acquises :

La société dénommée TORO acquiert la pleine propriété du BIEN objet de la vente.

Identification des biens

Désignation

A CESTAS (GIRONDE) 33610 Lieu-dit les Pins de Jarry.

Un ensemble immobilier d'une surface hors oeuvre nette de 14.853,25m² environ, comprenant:

Un bâtiment à usage de bureau (786m²)

Des bâtiments à usage industriel (3.259m²)



Horaires : 9h-13h
14h-18h30 (17h30 vendredi)

Accès : Tram B / CAPC
Tram C / Jardin public

Parking : Allées de Chartres



SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL - RCS BORDEAUX D 327 234 076
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté. Étude fermée le samedi.

Des bâtiments à usage de stockage (9.439m²)
Figurant ainsi au cadastre :

| Section | N° | Lieudit | Surface |
|---------|------|-------------------|------------------|
| D | 3451 | Les Pins de Jarry | 00 ha 29 a 80 ca |
| D | 4729 | Les Pins de Jarry | 00 ha 70 a 20 ca |
| D | 4901 | Les Pins de Jarry | 01 ha 48 a 37 ca |
| D | 4903 | Les Pins de Jarry | 00 ha 11 a 63 ca |
| D | 4990 | Les Pins de Jarry | 01 ha 38 a 03 ca |
| D | 4994 | Les Pins de Jarry | 00 ha 11 a 14 ca |
| D | 4949 | Les Pins de Jarry | 00 ha 03 a 69 ca |
| D | 4988 | Les Pins de Jarry | 01 ha 47 a 78 ca |

Total surface : 05 ha 60 a 64 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** susvisé à compter du jour de la signature de l'acte authentique de vente et il en aura la jouissance à compter du 1er janvier 2022 à 00h00 par la prise de possession réelle, le **VENDEUR** s'obligeant à rendre, pour cette date, le BIEN libre de toute location ou occupation, et s'obligeant à le débarrasser de tous meubles et objets quelconques non compris dans la vente à cette date à l'exception des machines, matériels et outillages restant dans les BIENS objet de la cession et faisant l'objet d'un acte complémentaire régularisé concomitamment à l'acte authentique de vente.

Par ailleurs, le Vendeur fera ses meilleurs efforts pour que les salariés affectés à l'activité de « bureau » exercent leur activité dans le cadre d'un télétravail à temps complet pendant la période suivant la Date de Réalisation et jusqu'à la date de départ effectif de cette activité du Site.

Le Vendeur et/ou ses prestataires auront accès au Site jusqu'au 15 janvier 2022 à 22 heures au plus tard afin de finaliser le transfert des systèmes informatiques et l'activité de « bureau » dans les conditions fixées ci-avant, sous réserve d'avoir respecté un délai de prévenance d'au moins quarante-huit (48) et d'avoir informé l'Acquéreur de la nature précise des interventions projetées, la localisation, ainsi que la durée de celles-ci.

Le Vendeur fera ses meilleurs efforts afin d'éviter de perturber le fonctionnement du Site et l'installation de l'Acquéreur sur le Site. Le Vendeur se porte fort de ce que chacun de ses salariés qui pourraient être présents sur le Site au titre d'une des activités visées ci-dessus s'interdit de divulguer à un tiers toute information concernant l'Acquéreur à laquelle il ou elle aurait pu avoir accès sur le Site

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A BORDEAUX (Gironde)
LE 16 DÉCEMBRE 2021**

Maitre Grégory DANDIEU

Fait à BORDEAUX
Le 16 décembre 2021

